

Le programme de recherche « **Insertion sociale des sans-abri : Attitudes, préjugés et actions collectives** » s'inscrit au sein du programme de recherche pluriannuel de la Politique scientifique fédérale concernant les problèmes actuels en matière de cohésion sociale.

Le programme de recherche sur l'insertion sociale des sans-abri comprend une série de recherches réunies autour des thèmes suivants :

- Revue de la littérature ;
- Représentations et attitudes à l'égard des personnes sans-abri ;
- Les personnes sans-abri dans la presse quotidienne belge ;
- Estimer la prévalence des différentes formes de précarité de logement ;
- Les perceptions et le vécu des personnes de la rue ;
- La santé mentale des sans-abri.

Ces thèmes sont présentés dans les pages qui suivent.

### **La recherche psychosociale sur les personnes sans-abri en Europe occidentale: une revue des 30 dernières années.**

Les recherches scientifiques sur le sans-abrisme n'ont commencé à se développer qu'il y a une dizaine d'années en Europe. Alors qu'il y avait très peu de publications sur ce sujet avant 1995, depuis lors, le corpus de recherches publiées semble se développer de façon exponentielle.

Suite à une recherche sur les bases de données PsychLit et MedLine, nous avons identifié 172 publications sur les problèmes psychologiques, sociaux ou relatifs à la santé des sans-abri en Europe. Beaucoup de ces recherches ont été menées au Royaume-Uni (42%) et en France (17%) et la plupart ont été menées par des chercheurs universitaires (44%) et par des personnes travaillant dans le domaine (40%). La provenance des ressources financière a également été analysée et a permis de constater que la plupart du temps les recherches étaient financées par des gouvernements, mais rarement par des grandes agences de financement (seulement 7%, alors que sont généralement les moyens de financement de base des recherches). Ceci suggère que la recherche concernant les personnes sans-abri en Europe est le plus souvent axée sur la recherche appliquée et sur le fait de procurer aux administrations des données et des suggestions pour les politiques publiques.

Les recherches existantes ont souvent été réalisées par des organismes publics et privés, en utilisant des méthodes qualitatives, souvent avec peu (ou pas) de mesure de contrôle ou de comparaison – un contrôle approprié a été signalé dans seulement 18% des études. En outre, une partie importante des ces recherches a été publiée dans des rapports de l'organisme ou des monographies peu disponibles.

Enfin le thème abordé par les différents articles a été analysé. Plusieurs études ont essayé d'évaluer la prévalence des sans-abri en Europe. Ces études ont toutes été confrontées à plusieurs difficultés méthodologiques liées au problème des nombreuses formes de sans-abrisme et aux difficultés d'approcher cette population spécifique. En cette matière, définir et conceptualiser le sans-abrisme est à la fois une question importante et très difficile. Dans les études utilisant des échantillons de sans-abri, la plupart de ces échantillons sont constitués sur base de convenances et non d'une définition fondée à priori théoriquement. Certaines études se sont donc attelées à décrire la population des sans-abri afin de répondre partiellement au problème de la définition. De manière générale, il ressort de ces études que le sans-abrisme touche davantage les hommes que les femmes, qu'il s'agit de personnes qui ont souvent un niveau d'éducation très bas, qui sont pour la plupart

sans emploi et vivent seuls. Elles constatent également qu'une rupture familiale se retrouve souvent dans le parcours de vie de ces personnes. Plusieurs études se sont intéressées plus particulièrement à certains sous-groupes de personnes sans-abri, comme les jeunes ou les femmes.

Plusieurs recherches se sont concentrées sur la santé physique et mentale de cette population. Certaines d'entre elles ont montré que beaucoup des personnes sans-abri développent une maladie au cours d'une année mais qu'elles accordent peu attention à leur santé physique (on retrouve par exemple peu de troubles somatophormes) et n'utilisent pas les services de santé gratuits auxquels ils ont accès. Plusieurs études ont également montré que les personnes sans-abri présentent plus de troubles mentaux que la population générale. Elles présentent des taux extrêmement élevés d'abus et de dépendance à des substances, de dépression, et de troubles d'anxiété. Dans une grande majorité de cas, ces problèmes de santé mentale semblent précéder le début de la période de sans-abrisme. Très peu de recherches systématiques ont été conduites sur la question des causes du sans-abrisme. La plupart des auteurs européens déclarent que la situation de sans-abri résulte d'une interaction complexe entre plusieurs facteurs socio-économiques, matériels et de vulnérabilité personnelle (perte du soutien social, rupture du réseau social, maladie physique ou mentale, événements de vie graves ou cumulés). Plusieurs études ont aussi observé des différences dans l'attribution d'une cause à la situation de sans-abri, chez les hommes et les femmes. Les premiers insistent sur les événements négatifs, liés aux conditions matérielles, les secondes, sur un problème de relation.

Beaucoup de publications se sont centrées sur les réponses fournies par la société au problème des personnes sans-abri : examen du marché du logement pour les pauvres dans différents pays, types de services offerts aux sans-abri, analyse de programmes de réhabilitation pour les personnes sans-abri, description de programmes de santé mentale mis au point pour les personnes sans-abri, ou mise au point d'échelles d'évaluation spécifiques pour ce public.

Enfin certains chercheurs se sont intéressés aux problèmes éthiques et méthodologiques soulevés par les recherches sur les sans-abri. D'un point de vue éthique, il faut être attentif au fait qu la plupart des sans-abri sont des individus psychologiquement vulnérables et que mener des interviews avec eux est susceptible de leur faire revivre des expériences passées ou présentes pénibles. D'un point de vue méthodologique, quatre recommandations peuvent être faites : (1) En ce qui concerne la définition des sans-abri, les critères d'inclusion et d'exclusion utilisés devraient être clairement mentionnés, ainsi que la procédure de recrutement des participants (notamment le lieu et population ciblée par ce lieu); (2) La portion de l'échantillon correspondant à la définition littérale des sans-abri devrait être analysée séparément; (3) Des groupes contrôles appropriés devraient être inclus dans le plan de recherche; (4) La récolte des données devrait être préparée de manière à déterminer si un phénomène donné est apparu avant, durant ou après le moment où la personne est devenue sans-abri.

### **Représentations et attitudes à l'égard des personnes sans -abri.**

Il semble a priori que les attitudes de la population vis-à-vis des personnes sans-abri soient relativement ambivalentes. D'une part, la population peut faire preuve d'une grande générosité à leur égard mais, d'autre part, elle manifeste également des réactions de répulsion parfois virulentes. L'enquête d'opinion que nous avons menée auprès de la population belge avait pour but de décrire les attitudes de la population belge à l'égard des personnes sans-abri, et d'identifier les représentations auxquelles il faut être attentif si l'on veut agir sur ces

attitudes. Nous nous sommes également intéressés de plus près à un sous-groupe particulier de la population, celui des travailleurs sociaux ayant des contacts professionnels avec les personnes sans-abri.

Cette enquête a donc poursuivi trois objectifs : (1) décrire les attitudes et représentations de la population belge vis-à-vis des personnes sans-abri, (2) comparer les attitudes et représentations des travailleurs sociaux par rapport à celles de la population tout venant, et (3) examiner le rôle de différents facteurs dans la prédiction des réactions des gens vis-à-vis des personnes sans-abri. Elle a été menée auprès de deux groupes de personnes. Le premier groupe est constitué par un échantillon aléatoire de 530 adultes vivant en Belgique, dite « population tout venant ». Cet échantillon apparaît relativement représentatif de la population belge totale en ce qui concerne la répartition par genre, par tranche d'âge, par nationalité, par niveau d'étude, par statut socioprofessionnel, et en ce qui concerne la proportion de propriétaire. L'enquête a été effectuée par téléphone, à la fois par téléphone fixe (51.5 %) et par téléphone portable (48.5 %). Le second groupe comprend 319 personnes travaillant comme professionnels ou comme volontaires avec les personnes sans-abri, regroupées dans la suite du texte sous les termes « travailleurs sociaux ». Cette enquête a été effectuée par questionnaires envoyés par voie postale.

La plupart des questions posées dans les deux enquêtes sont identiques. Ces questions portent sur la problématique du sans-abrisme, les caractéristiques des personnes sans-abri, les causes attribuées par les participants à la situation des personnes sans-abri, la façon dont les participants considèrent les personnes sans-abri, les réactions émotionnelles des participants vis-à-vis des personnes sans-abri, les droits des personnes sans-abri, et l'aide que les participants seraient prêts à apporter aux personnes sans-abri.

Certaines questions sont spécifiques à l'enquête menée auprès de la population tout venant. Elles portent sur la fréquence des contacts et des interactions personnalisées avec des personnes sans-abri. Enfin, d'autres questions sont spécifiques à l'enquête menée auprès des travailleurs sociaux. Elles portent sur leur degré d'implication avec des personnes sans-abri dans le cadre de leur profession, et leur satisfaction professionnelle.

L'image globale qui émerge des résultats est celle d'une opinion publique concernée, qui a des représentations et des attitudes relativement positives à propos des personnes sans-abri. Même si les tendances globales sont généralement similaires, on remarque néanmoins de nombreuses différences entre les réponses fournies par l'échantillon de la population tout venant et celles fournies par les travailleurs sociaux. Un grand nombre de ces différences sont cohérentes avec le choix professionnel posé par les travailleurs sociaux, qui se révèlent de fait plus impliqués et plus positifs. Enfin, ces résultats suggèrent que la population pourrait être mieux informée de la situation des personnes sans-abri, notamment à propos du caractère souvent beaucoup plus transitoire de cette situation que ne l'estiment nombre de gens.

Un des objectifs de la présente étude ici était de mieux comprendre comment s'articulent les différents éléments des représentations et attitudes vis-à-vis des personnes sans-abri. Un modèle théorique a été proposé, qui postule que les attributions causales sont associées à la façon de voir les personnes sans-abri, aux réactions émotionnelles à leur égard et aux actions envisagées. Ce modèle a largement été confirmé par les données. Plus un individu tient les personnes sans-abri pour responsables de leur sort, plus il aura une perception négative de celles-ci, moins il aura des réactions émotionnelles positives à leur égard et moins il jugera utile d'agir en leur faveur. Par contre, plus un individu estime que la situation des personnes sans-abri est due à des circonstances qui échappent au contrôle de ces personnes, plus il aura une vision positive des personnes sans-abri, plus il aura des réactions émotionnelles positives à leur égard et plus il se prononcera en faveur des droits de ces personnes.

On peut aussi noter que plus un individu voit les personnes sans-abri comme des personnes potentiellement dangereuses, plus il aura des réactions d'évitement face à celles-ci et moins il sera restrictif quant à leur droits. En outre, les réactions émotionnelles d'approche vis-à-vis des personnes sans-abri sont positivement associées à la propension à aider ces personnes, et les réactions de compassion sont en relation positive avec la défense des droits des personnes sans-abri. Ces résultats suggèrent que faire réfléchir les gens sur les raisons pour lesquelles des personnes se retrouvent sans-abri peut être une stratégie pour influencer leurs réactions vis-à-vis de ces personnes.

### **Les personnes sans-abri dans la presse quotidienne belge**

Une manière d'approcher la perception des personnes sans-abri dans l'opinion publique est d'analyser la presse écrite quotidienne. Un avantage de cette méthode par rapport à l'enquête d'opinion décrite dans la section précédente est qu'elle permet de remonter dans le temps. Les objectifs de ce travail étaient non seulement d'explorer l'attitude et les représentations de la population belge par rapport aux personnes sans-abri, mais aussi d'examiner les éventuelles évolutions de celles-ci, nous avons entrepris une analyse du contenu de la presse quotidienne belge relative aux sans-abri lors des 25 dernières années.

Pour sélectionner les articles dans la presse quotidienne, nous avons d'abord établi une liste de 15 mots-clés relatifs au sans-abrisme. Ensuite, nous avons recherché les articles de la presse quotidienne dont le titre comprenait un de ces mots-clés. Un dépouillement systématique a été réalisé auprès de 4 quotidiens belges pour les 25 dernières années : *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *De Standaard*. Cette procédure a permis de recenser 1007 articles au total traitant de près ou de loin de la problématique, dont une large majorité du journal *Le Soir* (753). Vu leur nombre, un sous-tirage aléatoire a été effectué pour sélectionner 5 articles par période de 3 ans (44 pour *Le Soir*, 22 pour *La Dernière Heure*, 20 pour *La Libre Belgique*) soit 86 articles au total. Cette partie des articles francophones a été soumise à une analyse systématique de contenu par logiciel afin d'évaluer le niveau d'émotionnalité, d'agressivité et la tonalité affective générale que révèlent les termes utilisés dans l'article.

Ces analyses montrent que l'intérêt médiatique a varié au cours des vingt-cinq dernières années. Les observations suggèrent que l'opinion publique belge a été davantage sensibilisée au phénomène du sans-abrisme juste avant l'année internationale des sans-abri (1987), puis de manière fluctuante au gré de l'actualité. Néanmoins, le ton qui se dégage des articles analysés est plutôt neutre. Le souci premier des journalistes semble bien être d'informer plutôt que d'émouvoir ou de viser le sensationnel : on s'intéresse à la situation des sans-abri, aux causes du phénomène et aux solutions qui devraient être apportées, surtout par les pouvoirs publics. Les personnes sans-abri ne sont pas présentées de manière négative ni menaçante pour le public. Au contraire, les articles suscitent plutôt la compassion avec cette population démunie, que l'exclusion ou la méfiance. Cette attitude de neutralité bienveillante reste très stable dans le temps, de même que le type de thématiques abordées. En conclusion, pour autant que la presse écrite reflète partiellement l'attitude de l'opinion publique à l'égard des personnes sans-abri, on pourrait dire que celle-ci n'a pas connu de modification profonde ces dernières années et est proche d'une neutralité bienveillante. On peut donc faire l'hypothèse que les observations et conclusions de l'enquête décrite dans le paragraphe précédent peuvent être généralisées avec prudence aux deux dernières décennies.

### **Estimer la prévalence de différentes formes de précarité de logement.**

Un des enjeux majeurs tant pour la recherche sur les personnes sans-abri que pour la conception de politiques sociales à leur égard est d'évaluer de la façon la plus précise et la plus objective possible la prévalence du sans-abrisme. Se pose dès lors la question de la meilleure méthode pour faire une telle estimation. Les méthodes généralement utilisées en Europe sont principalement basées sur une estimation de la population fréquentant les centres et autres lieux conçus pour venir en aide aux personnes sans-abri (Rea, 2001). Ces méthodes souffrent de nombreuses faiblesses et offrent des résultats peu fiables. En effet, l'enregistrement des personnes dans ces centres est souvent fait de manière anonyme, et les utilisateurs fréquentent très souvent différents centres. Il est dès lors impossible de faire un comptage individualisé fiable. De plus, ces méthodes ne prennent bien évidemment en compte que les personnes fréquentant des centres pour personnes sans-abri. Or, une partie des personnes sans-abri ne fait vraisemblablement pas ou très peu appel à ces centres et échappent donc à ces estimations.

Une autre approche possible est d'évaluer le nombre de personnes qui, à un moment ou l'autre de leur vie, ont été confrontées à des difficultés de logement. Cette approche porte sur la proportion d'une population qui est touchée par la précarité extrême de logement au cours d'une vie, et offre de ce fait une meilleure vue de l'étendue réelle de ce problème. Une des méthodes les plus fiables pour atteindre cet objectif est de procéder à une enquête téléphonique sur un échantillon aléatoire de la population de la région visée et d'interroger les participants sur les éventuelles difficultés de logement auxquelles ils sont ou ont été confrontés (e.g. Manrique & Toro, 1995). Ce fut là un des objectifs de notre enquête téléphonique.

Les résultats de cette enquête révèlent que plus de 10 % de la population belge connaît un jour ou l'autre de sérieuses difficultés de logement. Près de 6 % se retrouve même sans-abri au sens stricte au moins une fois au cours de sa vie. Ce taux de prévalence est élevé, il atteste du fait que la précarité du logement constitue un phénomène social important et préoccupant. Ce résultat représente néanmoins sans doute une sous-estimation, car il ne prend en compte ni les personnes n'ayant pas accès à un téléphone (qui sont probablement pour une bonne part en situation précaire, par exemple prisonniers, immigrés clandestins, personnes en institutions psychiatriques, etc.), ni les mineurs d'âge, ni la proportion de gens interrogés qui se retrouveront sans-abri dans le futur (Toro, 2002). Il apparaît donc qu'un nombre important de belges se retrouvent sans-abri à un moment ou l'autre de leur vie.

L'épisode de sans-abrisme se produit souvent au début de l'âge adulte. C'est principalement un phénomène masculin, touchant surtout des personnes peu qualifiées. Cette image concorde avec celle qui transparaît des différentes études sur le sans-abrisme menées en Europe. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un épisode transitoire de quelques jours à quelques mois. Les services d'hébergement mis à la disposition des personnes sans-abri paraissent relativement peu utilisés par les participants de l'enquête. Ces résultats indiquent que se limiter aux personnes fréquentant les structures d'hébergement pour personnes sans-abri offre une image tronquée de la problématique du sans-abrisme. La majorité des personnes rapportant un épisode de sans-abrisme semble avoir fait appel aux ressources de leur entourage ou avoir préféré se débrouiller par elle-même plutôt que de recourir à des abris de nuit. Même s'il est probable que d'autres types de services sociaux aient été utilisés par la plupart de ces personnes, on peut néanmoins penser que les travailleurs oeuvrant dans les services destinés aux personnes sans-abri ne sont en contact qu'avec une partie des personnes qui se retrouvent effectivement sans-abri. Ces résultats soulignent l'enjeu que représente la prévention du sans-abrisme. Enfin, la comparaison avec

les résultats d'enquêtes semblables conduites dans d'autres pays occidentaux montre qu'en terme de prévalence la Belgique se situe dans la moyenne européenne. Ces résultats montrent une prévalence moindre en Europe qu'aux Etats Unis, confirmant à nouveau les conclusions de la revue de la littérature. Il y a toutefois une exception notoire : la situation au Royaume-Uni qui semble encore plus préoccupante qu'aux Etats-Unis, mais il ne s'agit pour l'instant que de résultats préliminaires.

Ces résultats laissent en suspend la question de l'évolution du nombre de personnes sans-abri, puisque nous ne disposons pas de données longitudinales permettant de suivre l'évolution de la prévalence. Cependant, d'autres sources d'information, telles que l'évolution du taux de pauvreté ou la dispersion des revenus, peuvent fournir des indications utiles sur l'évolution probable de cette problématique. En croisant plusieurs bases de données existant en Belgique, Gevers et Van Kerm (1998) concluent qu'au cours des quinze dernières années le taux de pauvreté s'est accru, les inégalités de revenu ont augmenté, et les trajectoires individuelles se sont détériorées (plus de personnes tombent dans la pauvreté et moins en sortent). Au vu de ces tendances globales dans la distribution des richesses, l'hypothèse d'une augmentation du nombre de personnes connaissant des difficultés de logement ou se retrouvant sans-abri est hautement probable.

### **Les perceptions et le vécu des personnes sans -abri.**

Nous avons réalisé une recherche qui tente de recueillir l'avis des personnes sans-abri sur leur situation actuelle, et de retracer la trajectoire de vie de ces personnes. Pour cela, une grille d'entretien semi-structuré abordant 11 grands thèmes de la vie de la personne sans-abri (projets personnels, conditions actuelles de vie, types de revenus, ...) a été élaborée. Les personnes interviewées ont également été invitées à retracer le parcours de vie qui les a amenés au sans-abrisme.

75 personnes fréquentant des centres pour sans-abri ont pris part à la recherche. Cet échantillon est en fait composé de deux populations différentes qui « cohabitent » dans ces centres : des personnes qui ne disposent d'aucun logement, les sans abri au sens stricte, et des personnes disposant d'un lieu de vie, mais souvent précaire, et en quête de liens sociaux. Les résultats obtenus dans ces deux populations ont été comparés à ceux récoltés auprès de chômeurs de longue durée, disposant d'un logement et ne fréquentant pas les centre pour sans-abri. Il s'agit en effet d'une population précarisée sur les plans sociaux et financiers.

Une partie de l'interview sur la vie actuelle des personnes concernait leur évaluation des centres d'accueil pour sans-abri. Une première constatation est que les personnes qui les fréquentent, s'y rendent régulièrement parce qu'elles y trouvent une réponse à leurs besoins (dormir, manger, ...). Les personnes considèrent que leur participation à l'organisation de la vie dans ces structures est très faible, voire non souhaitée. Dans l'ensemble, les conditions d'accès aux structures d'accueil et les modes de sélection des personnes accueillies semblent convenir moyennement. Mais les attentes à ce sujet se révèlent relativement contradictoires, sans doute à cause de l'hétérogénéité des publics : certaines personnes dénoncent l'injustice dans la sélection, alors que d'autres insistent sur les contraintes qu'entraîne le manque de sélection.

Une deuxième partie de l'interview a permis d'aborder les projets personnels. Les personnes sans-abri ont le plus fréquemment comme projet la recherche d'un logement, et les personnes sans emploi la recherche d'un travail et l'amélioration de leurs revenus. Dans le trio de tête des réponses, les trois groupes citent également la réalisation de projets personnels spécifiques et la stabilité affective. Les personnes des trois groupes s'impliquent fortement dans leur projet, et se sentent en grande partie en mesure de les réaliser. Tous estiment

que la réalisation de leur projet dépend avant tout de conditions indépendantes d'eux (argent, régularisation de la situation administrative, intervention de structures sociales, ...).

Une série de questions était destinée à évaluer les conditions actuelles de vie des personnes interrogées. De façon générale, les personnes précarisées évaluent leur journée de manière assez négative. Les difficultés les plus fréquemment rencontrées sont leurs revenus, l'anxiété, la dépression et la santé physique. Les sans-abri ont une évaluation plus négative de leur hygiène, mangent moins à leur faim. Concernant l'alimentation, elle est plus souvent déséquilibrée pour les sans-abri. On peut également constater que les personnes fréquentant les centres d'accueil sous-évaluent manifestement leur mauvaise santé et que la proportion de sans-abri se sentant déprimés est plus importante que celle des personnes socialement précarisées et des personnes sans emploi.

Le questionnaire a également permis de mettre en évidence que le fait d'être sans abri est généralement plus récent, que celui d'être précarisé ou sans-emploi. Ceci est le signe du caractère ponctuel de l'état de sans et témoigne d'une certaine continuité entre les différentes conditions.

Les questions concernant les revenus des personnes ont montré que les personnes socialement précarisées et les personnes sans emploi sont plus nombreuses à disposer du revenu d'intégration sociale que les sans-abri. Par contre une certaine proportion de ceux-ci perçoivent des allocations de chômage, de l'argent de la mutuelle ou des allocations de handicapé. Mais de manière générale, les sans-abri ont moins de revenus réguliers.

Si l'on compare les conditions de logement, on peut constater qu'elles sont, globalement, moins favorables pour les personnes socialement précarisées que pour les personnes sans emploi. Cependant, pour les unes comme pour les autres, une proportion impressionnante est hébergée de manière précaire chez des amis ou par la famille. Ce constat met en évidence le risque important pour certains d'entre eux de basculer, un jour ou l'autre dans la catégorie des sans-abri.

Lors de l'interview, nous avons également pu noter que les trois groupes ont le sentiment d'être mieux perçus par ceux qui partagent leur condition et les travailleurs sociaux. L'opinion de la famille est la plus mal notée. Les personnes sans-abri rapportent d'ailleurs avoir des contacts peu fréquents et de moindre qualité avec leur famille ou leurs enfants. Mais les personnes soulignent l'importance des liens affectifs et sociaux, qui sont selon eux le réconfort le plus efficace (plus que le soutien philosophique ou religieux).

L'analyse des relations entre les différentes variables étudiées a permis de mettre en évidence une structure très cohérente. Au centre de celle-ci, nous trouvons la rupture—ou le maintien—des liens sociaux, notamment les liens familiaux. Cette variable semble être un pivot important dans la trajectoire du sans-abrisme. Elle est liée à la perception que les individus ont d'eux-mêmes, à leur santé mentale (anxiété, dépression, alcool), et la situation de logement.

Enfin, les personnes fréquentant les centres pour sans abri ont été invitées à décrire leur parcours de vie. Parmi les facteurs déclenchant ou intervenant dans la situation de sans-abrisme, nous retrouvons le facteur familial qui a été mentionné par la quasi-totalité des personnes interviewées. Il s'agit souvent du facteur à l'origine de leur parcours : violences parentales, placement dans un centre ou dans une famille d'accueil, rupture familiale, rupture sentimentale, etc. Ces différents facteurs ont des conséquences matérielles importantes (perte du travail et, par conséquent, des difficultés financières, impossibilité de payer le loyer ce qui conduit à la perte du logement, ...), des conséquences familiales (rupture sentimentale, familiale, rupture des relations avec les enfants), et enfin, des conséquences personnelles (abus d'alcool, délinquance, dépression, solitude, retrait social,

marginalisation, problèmes de santé, ...). La situation qui résulte de l'ensemble de ces conséquences constitue bien souvent un cercle vicieux, un facteur renforçant l'autre.

Cette étude nous a donc permis de mettre en évidence à la fois des différences entre les sans-abri et les personnes socialement précarisées (ce qui démontre une certaine hétérogénéité sociale parmi les personnes fréquentant les centres), et une continuité entre la condition de chômeur, de personne socialement précarisée et de sans-abri. Les résultats montrent notamment qu'une part importante des personnes socialement précarisées et des personnes sans emploi vivent dans des conditions de logement qui ne sont pas très éloignées de la rue.

### **La santé mentale des sans-abri à Bruxelles.**

Les recherches réalisées sur la santé mentale des sans-abri sont unanimes quant au fait que la prévalence des troubles mentaux est plus importante chez les sans-abri que dans la population tout venant. Elles ont également montré que ces troubles semblent débiter avant que la personne ne perde son logement. Par contre, les recherches présentent peu de convergence quant à la nature des troubles mentaux dont souffriraient les sans-abri. Une étude psycho-épidémiologique, a donc été menée auprès d'un échantillon de 48 personnes fréquentant des centres d'accueil destinés aux personnes sans-abri. Celle-ci avait pour ambitions d'investiguer, au moyen d'un instrument d'évaluation valide, un très large éventail de troubles dans un échantillon de sans-abri belges suffisamment large que pour pouvoir établir des estimations fiables de la prévalence des troubles mentaux dans cette population. L'instrument utilisé pour cette enquête est l'adaptation en français du MINI (Lecrubier, Weiller, Bonora, Amarin et Lépine, 1994). Il s'agit d'un entretien semi-structuré visant à repérer la présence de tout trouble psychiatrique sur l'axe I du DSM IV (APA, 1994). Les résultats ont ensuite été comparés aux résultats obtenus auprès d'un groupe de 74 hommes d'une autre étude. Cette comparaison est toutefois approximative, étant donné que seulement une partie des troubles repris dans le DSM a été évaluée dans cette dernière.

L'étude confirme la présence d'une prévalence très importante de troubles psychiatriques dans la population des sans-abri. Les troubles les plus fréquents sont la dépression, l'anxiété généralisée et la dépendance ou l'abus de substances (alcool ou autres drogues). La prévalence des troubles psychotiques, même si ceux-ci ne touchent que 12% de l'échantillon, est remarquable, étant donné la prévalence particulièrement faible de ce trouble dans la population normale (0,5 à 1%). Enfin, aucun trouble alimentaire ou trouble de somatisation n'a été observé dans l'échantillon.

La comorbidité psychiatrique est très importante : pour l'ensemble de l'échantillon, seulement sept personnes sans-abri (15%) ne présentent actuellement aucun trouble psychiatrique et six (13%) ne présentent qu'un trouble. Tous les autres présentent au moins 2 troubles psychiatriques avérés. A l'intérieur de l'échantillon de sans-abri, nous n'avons pas identifié de caractéristiques liées au nombre de troubles mentaux.

En conclusion, notre étude souligne l'importance des problèmes de santé mentale chez les sans-abri. En ce qui concerne la conception des services destinés aux sans-abri, la prévalence de la dépression et le risque suicidaire élevé de cette population soulignent la nécessité d'une prise en charge personnalisée. De plus, les services sociaux, administratifs et de santé sont distincts et organisés de manière autonome. Le sans-abri doit donc nécessairement recourir à différents services et donc, étant donné l'organisation de ces services, à différents intervenants. L'état de santé mentale de beaucoup de sans-abri rend cette adaptation difficile et constitue vraisemblablement un obstacle dans leur démarche de réintégration.

En ce qui concerne la mise en place d'une politique de santé mentale mieux adaptée aux besoins de cette population, il est illusoire d'attendre des sans-abri qu'ils viennent consulter de manière spontanée et régulière. Il faudrait donc mettre en place une politique de santé mentale davantage proactive (les professionnels de la santé mentale doivent aller trouver les sans-abri là où ils se trouvent), personnalisée (disposer d'une personne de référence en matière de santé mentale stable dans le temps) et intégrée à la réalité sociale (viser le développement de leur réseau social).

### **Pour conclure...**

Plusieurs résultats obtenus dans nos études indiquent que la situation de sans-abri constitue le plus souvent une situation transitoire, un moment dans la vie des personnes plutôt qu'un état stable, mais que cet épisode s'inscrit dans un parcours marqué par la précarité socio-économique. Un grand nombre de difficultés que vivent les personnes sans-abri ne sont donc pas spécifiques à l'absence de logement en tant que telle, mais reflètent les difficultés liées à la pauvreté en générale. Le sans abrisme constitue vraisemblablement le point extrême du continuum de la précarité sociale. Les trajectoires de vie des personnes sans abri, ainsi que le témoignage des acteurs de terrain, suggèrent que les individus fortement précarisés oscillent entre une situation de logement précaire et le sans abrisme au sens stricte. Le travail social en amont est donc sans doute plus rentable, tant au niveau humain que financier. En effet, d'une part les personnes domiciliées, même dans un logement très précaire, sont plus accessibles aux travailleurs sociaux que les personnes vivant dans la rue ou migrant de centre d'accueil en centre d'accueil. D'autre part, les personnes disposant d'un logement précaire sont particulièrement à risque de sans abrisme. Réduire ce risque permet de réduire la probabilité de traumatisme personnel et de stigmatisation sociale liée à l'expérience de se retrouver dans la rue. Ici encore, on ne saurait assez insister sur l'importance du travail préventif. Si la perte de logement est généralement la conséquence d'une accumulation de difficultés, elle rend elle-même les choses plus difficiles et entraîne souvent de nombreuses conséquences négatives pour la personne et son entourage. Eviter que des gens ne se retrouvent à la rue constitue donc en soit une démarche de prévention primordiale. A cet égard, le rôle des politiques favorisant le développement de logements bon marché est primordial (DeDecker, 2000). D'autres pistes mériteraient également d'être explorées, telles que par exemple offrir une meilleure protection contre les expulsions de logement ou former des « médiateurs » pour accompagner les locataires dans leurs démarches vis-à-vis d'autres acteurs. Dans ce domaine, un grand nombre de pistes supplémentaires sont détaillées dans le 8<sup>ème</sup> rapport sur l'état de la pauvreté en Région de Bruxelles Capital (2002).

Le thème de la « rupture » des liens sociaux, y compris familiaux, est un thème récurrent dans les histoires de vie. Cela suggère que le soutien apporté aux familles dès la petite enfance est un facteur clé dans la prévention de la marginalisation sociale. Un grand nombre de personnes interrogées ayant été placées en institution (éducative, judiciaire, psychiatrique, etc.) à un moment ou l'autre de leur trajectoire, il semble qu'une meilleure préparation et un meilleur suivi du parcours post-institution constitue également un piste de prévention possible. La promotion de la santé mentale paraît être un élément important dans la prévention du sans-abrisme, étant donné l'ampleur des problèmes psychologiques auxquelles doivent faire face les personnes sans-abri et leur possible influence causale. Etant donné que plusieurs pistes dans la littérature indiquent que la détérioration de la santé mentale précède la perte de logement, un accent particulier devrait être mis sur les soins de santé mentale prodigués aux personnes défavorisées et résidant dans un logement précaire.

A l'heure actuelle, les services sociaux, administratifs et de santé sont clairement distincts et organisés de manière autonome, dans différentes implantations géographiques. La personne sans-abri doit donc nécessairement recourir à différents services et donc, étant donné l'organisation de ces services, à différents intervenants. L'état psychologique de beaucoup de personnes sans-abri, marqué par un sentiment d'inefficacité personnelle, rend cette adaptation difficile et constitue vraisemblablement un obstacle dans leur démarche de réintégration. Face à cet état des choses, la demande de personnes sans-abri d'être de pouvoir faire appel à une personne de référence assurant un suivi à long terme (au-delà du fait de retrouver un logement) et pouvant l'accompagner dans ses différentes démarches, apparaît tout à fait pertinent. Une série d'autres recommandations sont détaillées dans le rapport.